PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 AVRIL 1900. — Fondé le 1er Septembre 1827

EW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

AVIS SPECIAL.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE qu'une application sera faite à l'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LOUISIANE à sa session de 1900 pour le passage d'un acte approbriant DIX-NEUF CENTS et 10|100 Dollars pour payer les héritiers de la veuve FRANCOIS MAINGONAT, la même somme de DIX-NEUF CENTS et 10|100 de Dollars déposée pour leur compte dans la Trésorerie de l'Etat par François Lacroix, curateur de ladite succession, le 1 novembre 1864.
14 av—14 16 17 24—mai 1 8 15, 22

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Moneyweight Scale Co. vs S. Marchand.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, No 409 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour d'avril 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Un Moneyweight Scale, un lot de vins, liqueurs et groceries, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

LEON MARTINY, Constable.

7 av—7 14 16

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carère et ses veraus Paul A. Tonsaint et als (Docket No 60,947 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St-Antoine, comprenant un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement située, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navailles.

No 52,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncière No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet assessé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un", sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845, pardevant Lucien Herrman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1|2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté, après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations se comprenant la solide et substantiel e bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignée par les numeros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme "l'Opéra Français; occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixographe Eugène Houimé Le succès artistique et financier des dernières deux ou trois saisons) de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Dorignoult, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Plateforme,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermance de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, No 8, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et St-Philippe, mesurant 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, commençant à un point 100 pieds de la rue Dumaine et mesurant 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, No 12, dans le même ilet, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Lot 13, dans le même ilet, touchant au lot No 12, et occupé par un club de tir, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 220 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, et mesurant 33 pieds dans le fond à une profondeur de 123 pieds 1 pouce de la rue Dumaine, où ledit lot vient en point, la ligne oblique du côté de la rue Miro mesurant 98 pieds 3 pouces 4 lignes; le tout d'après un plan de George De Armas, daté le 30 novembre, 1899.

Conditions—Comptant; les taxes de 1900 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

6 avril—6 12 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 503 Avenue Pacifique,

Entre les rues Eliza et Evelina.

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme, Mary O'Brien.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 61,542.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, date et signé le 22 mars 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville, dans le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie de l'entrepot Brooklyn, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 15, lequel est borné par les avenues Elmire et Pacifique et les rues Eliza et Evelina d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 de mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, retiré de la rue, et contenant six chambres ou plus, hangar, etc, et à proximité des marchés, écoles et de tout les avantages

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du revenu. Acte de vente pardevant R J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

1er avril—1 12 17 24 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

JAS A. BRENNAN ET FILLE—LUNDI, 23 avril à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique le contenu de la résidence 1013 rue Lowerline Dans l'affaire de la succession de Mme Vve A. F. Grundy, No 60,363 en vertu d'un ordre daté et signé le 9 avril 1900, par l'Hon. T. C. W Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, adressé à moi Jas A. Brennan, encanteur. Le tout d'après un inventaire enregistré. Conditions— Comptant.

11 avril—11 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59,439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y déroudent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et la nouveau, ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1|4 pouces de face à la rue St-Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt a raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres du revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 10 16 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres dans la Paroisse Morehouse.

SUCCESSION DE J A. C. WADSWORTH

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 13 mars 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir: SW 1|4 de SW. 1|4 de la Sec. 15, NW. 1|4 de NW. 1|4 de la Sec. 22, SE. 1|4 de SE. 1|4 de la Sec. 16, SE 1|4 de NE. 1|4 de la Sec. 21, tout dans le township 23 N. R. 8 E., contenant 160 acres. Conditions—Comptant.

15 mars—15 20 27—avril—3 10 16 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARTER OAK STOVE AND RANGE CO. ET ALS., VS HENRY RICE & SON ET ALS.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 1er mai 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Divis on D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 24 mars 1900, de l'Hon. N. H. Rightor, juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante et vaste résidence 344 8 rue Chestnut, entre les rues Delachaise et Aline, ilet rue du Camp dans le Sixiè me District de cette ville, comprenant la résidence en bois à deux étages, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant au rez-de-chaussé, galeries devant et derrière, grand vestibul, salons, antichambre, grande salle à manger, cuisine, vestibule dans le fond, chambre de réserve, office, etc: au premier étage, grand vestibule, quatre grandes chambres à coucher aérées, deux chambres à domestiques, chambre à bain avec eau chaude et froide, latrines paventées, etc; dans la cour une vaste remise pour voiture, avec terrain cimenté, chambre à grain, écurie pour vache, écurie pour cheval et chambre pour cocher, trois citernes et cave à vin. La maison a le gaz partout, elle est admirablement finie avec huile dure, fresque et papier peint artistique, et est en excellent état.

Les terrains sont décrits comme un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lots Nos 7, 8, 9 10 et la moitié du lot No 6 et la moitié du lot No 5, dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Camp et Chestnut; les lots 7, 8 et 9 sont contigus, et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 125 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Aline; le lot No 10 mesurant 24 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Chestnut sur une façade à la rue Delachaise de 125 pieds formant l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise; et la moitié des lots 5 et 6 mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur sur la ligne des lots 7, 8 et 9 de 59 pieds 2 pouces 2 lignes et de l'autre côté de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur une largeur dans le fond de 62 pieds 2 pouces ou une façade sur la rue Chestnut de 108 pieds 5 pouces, 4 lignes sur 125 pieds sur la rue Delachaise et 187 pieds à la rue Aline.

Les terrains sont plantés en pelouse et bosquets de fleurs, et sont embellis d'une magnifique fontaine, haies bien poussées et chêne imposant.

Une occasion d'acquérir une admirable résidence dans la partie inférieure la plus choisie du Sixième District.

Des cartes des encanteurs sont nécessaires pour inspection

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur les timbres du Revenu pardevant Robert Legier, notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus le montant de son enchère, les taxes de 1900, et de payer comptant à l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat

Dinkelspiel et Hart, avocats.

30 mars—30 31—avril 1 7 14 21 28—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME MARY CILEY ET DE SON EPOUX DANIEL O'REAGAN, DECEDE.

Nos 17,010 et 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mars 1900 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, à l'encoignure des rues Rousseau et Josephine, dans l'ilet borné par les deux dites rues et les rues Jackson et St-Thomas, mesurant à la rue Rousseau environ 30 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur sur la rue Joséphine.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin, trois ou quatre chambres à coucher, hangar, cuve, etc., et sont connues par les Nos 2101 et 2103 rue Rousseau. La propriété a été occupée comme épicerie et buvette et est une excellente place d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et trois ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de négligence, de refus ou non paiement de ces notes à leur échéance, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 av—7 8 14 21 28—mai 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CATHERINE SOPHIE KUCK, FEMME DE JOHN J. GANNON.

No 58,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 3 avril, 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bonne maison simple en bois à deux étages, 1706 rue Saratoga (anciennement rue White) entre les rues Felicity et Euterpe, retirée de la banquette contenant galeris de devant, 8 chambres, 2 caves hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (anciennement White) Remparts, Euterpe, Felicity, désigné par le No 7 de l'ilet No 8 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 20 juillet 1848, déposé en l'étude de A. Massman, ancien notaire et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Saratoga (anciennement White) sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans pour des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, tous les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1900, en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 av—7 8 14 21 28—mai 5 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

—DE—

Propriétés dans le Second et Troisième District et la Paroisse St-Bernard,

Des plus Désirables, Rémunératives et Eligibles

Encoignure RIENVILLE et DAUPHINE, occupé par D. MERCIER'S SONS LA GRANDE MAISON si favorable connue de modes et de droiture en affaires.

No 311 rue DAUPHINE, touchant à la précédente propriété. Elégante Bâtisse à trois étages en briques.

Coin RIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Bourbon et Conti), occupé par Rapho et autres, comme Café de premier ordre, Boucherie et Restaurant.

COIN RIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Douane et Bourgogne), occupé comme salle de billard et salon.

COIN ST LOUIS ET DAUPHINE, élégante résidence et magasin en briques à trois étages.

No 1033 DAUPHINE, entre Ursulines et St Philippe élégante résidence en briques à deux étages avec attique.

COIN CHARTRES ET CONTI, magasin imposant à quatre étages en briques

COIN BAYOU ROAD et ST CLAUDE, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, bâtisse en briques à un étage.

BAYOU ROAD, entre St Claude et Remparts, bâtisse en briques à un étage.

Nos 1124 et 1126 RUE ST CLAUDE entre Ursulines et Bayou Road, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, élégante maison à deux corps de logis

1128-1130 RUE St. CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis à vis de l'Eglise St. Augustin. Elégante maison à deux corps de logis.

COLUMBUS, entre Roman et Prieur. Joli Cottage.

1612-1614 Orléans et St. Pierre, entre Claiborne et Robertson, Résidence à un étage.

PAROISSE St. BERNARD.

UN ARPENT DE TERRE face au fleuve Mississipi, sur 80 arpents de profondeur.

J. A. MERCIER

vs

Wm J. MERCIER & AL.

No 61,528—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 avril 1900 en cour en pleine séance, et signé en cour en pleine séance le 9 avril 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 93, borné par les rues Dauphine, Bienville, Douane et Bourgogne, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et face sur la rue Bienville de 85 pieds 3 pouces et une ligne et 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de large à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant une grande pièce comme Café et 5 chambres, une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, lequel lot mesure 38 pieds 6 pouces de face sur la rue Bienville sur 82 pieds 5 pouces de profondeur et de face sur la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse en briques couverte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1900 à $103 par mois avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

3° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92 borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant 71 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 82 pieds 5 pouces. Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages, en briques, couverte en ardoises, occupée par D MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901, à $72 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

4° Un ce tain lot de terre dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et Bienville mesurant 22 pieds de face à la rue Dauphine, 114 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro 2, 110 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté, vers la rue Bienville, à laquelle profondeur il se contracte à angle droit 7 pieds 2 pouces, puis en arrière sur un angle droit 3 pieds 11 pouces, et 15 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne au fond, et le lot numéro 4, qui se trouve en arrière de la propriété précédemment décrite, et qui mesure 18 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur la ligne à l'arrière qui le sépare des dits lots numéros 1 et 2 courant en arrière 92 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur chaque côté de la ligne, et a 19 pieds 2 lignes de largeur sur l'extrême ligne du fond, et l'usage d'une allée ou entrée ouvrant sur la rue Dauphine, où elle a une façade de 4 pieds 8 pouces; de la allant au fond des lots Nos 2 et 3, où elle court à angle droit vers la rue Bienville à la ligne du lit lot No 4, ayant une largeur de 10 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à trois étages, en briques, couverte en ardoises, retirée de la banquette, avec la grille en fer, le rez-de-chaussée occupé par D. MERCIER'S SONS comme Bureau et les étages supérieurs ayant 12 chambres, waterworks, lieux d'aisance etc

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $25 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes termes.

5° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 69 borné par les rues Bienville, Bourbon Dauphine et Conti formant l'encoignure des rues Bienville et Dauphine et mesurant 64 pieds 9 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dauphine et 50 pieds de face et profondeur sur la rue Bienville

Les améliorations comprennent trois bâtisses à un étage couvertes en ardoise, occupées comme Café Marché, Restaurant etc., waterworks, lieux d'aisance etc Cette propriété est louée a bail jusqu'au 30 septembre 1900, à $50 par mois, avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet numéro 29, borné par les rues Chartres, Conti, Decatur et Bienville, mesurant 53 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 128 pieds 2 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Decatur et 58 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue de Chartres, à laquelle distance ledit lot diminue en largeur 32 pieds 8 pouces et une ligne parallèle avec la rue Conti et court avec cette largeur diminuée à une profondeur de 69 pieds 4 pouces et 2 lignes de manière à ce que ledit lot mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent l'imposant et substantiellement construit magasin à quatre étages couvert en ardoises, formant l'encoignure des rues Conti et Chartres.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à $65 par mois.

7° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 70, borné par les rues St. Louis, Conti, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 53 pieds 3 1|2 pouces de profondeur et de face à la rue St. Louis.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises et contenant au coin, un grand magasin et 3 chambres face à la rue St-Louis au rez-de-chaussée et 6 chambres sur chaque du second et troisième étages, lieux d'aisance, waterworks, etc.

8° Deux lots de terre, qui se touchent dans l'ilet No 194, borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Pierre et Orléans, et mesurant chacun 26 pieds de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans, sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces et 4 lignes

Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, portant les Nos 1612 et 1614 rue Orléans, et contenant un rez-de-chaussée, 7 chambres et chambre dans la mansarde, aussi une bâtisse à deux étages dans le fond, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Les écuries et hangars qui se trouvent sur la propriété ne sont pas inclus dans la vente.

9° Un certain lot de terre situé dans l'ilet No 84, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourgogne et Ursulines, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, antichambre et une galerie fermée au rez-de-chaussée, 5 chambres et galerie fermée au second, 1 chambre et 3 cabinets dans la mansarde; aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, attenant à la maison principale avec 3 chambres, dépense et chambre à charbon au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, galeries et cabinets à chaque étage, cour en pierres plates et en briques, waterworks, citerne double, hangar, etc. Louée $35 par mois.

10° Un certain lot de terre dans l'ilet No 111, borné par les rues Nord Remparts, St-Claude, Bayou Road et Ursulines, formant le coin des rues Bayou Road et St-Claude et mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bayou Road, 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, et 82 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Remparts, et 36 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant 7 chambres, une bâtisse à deux étages à l'arrière, couverte en ardoises ayant 6 chambres, etc.

11° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111 borné par les rues Hôpital, St-Claude, Nord Remparts et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur une profondeur de 82 pieds 7 pouces sur une ligne et 80 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue Nord Remparts sur une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques couverte en ardoises ayant 6 chambres, lieux d'aisance, etc.

12° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 111, borné par les rues Hôpital St-Claude, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 29 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Ursulines, 68 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue Hôpital et 30 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc

13° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111, borné par les rues St. Claude Hôpital, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 30 pieds un pouce et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue de l'Hôpital et 32 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue des Ursulines, auquel point il prend une direction vers la rue de l'Hôpital 3 pieds à angle droit, puis à angle droit jusqu'au fond 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 31 pieds.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

TROISIEME DISTRICT.

14° Un certain lot de terre dans l'ilet 896, borné par les rues Roman Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

PAROISSE ST-BERNARD.

15° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St-Bernard, dans cet Etat, à environ cinq milles au sud de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant environ un (1) arpent de face audit fleuve, ayant une profondeur d'environ quatre vingts (80) arpents, bornée sur la ligne limite supérieure par la propriété autrefois de Geo. Lanaux et sur la ligne inférieure par celle de Pierre Van Rooten. Le tout desquelles propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire pris par Jules F. Meunier, notaire, le 20 mars 1900 et conformément à des mesures de plans par D. E. Seghers voyer, maintenant à la Bourse pour référence.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date de la signature de l'acte de vente, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur de faire assurer les propriétés pour leur pleine valeur jusqu'à plein et parfait paiement desdits billets et de transférer les polices d'assurances au vendeur ou tout autre porteur ou porteurs desdits billets et finalement